
Quatrième assemblée régulière du conseil d'administration du conseil de quartier de Montcalm, tenue le mardi 25 mai 2021 à 19 h 00, par visioconférence.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M. Thomas Vernes	Administrateur (2022)
M ^{me} Noémie Manseau	Administratrice (2022)
M ^{me} Lyne Brunelle	Administratrice (2022)
M ^{me} Anne-Sophie Leclerc	Administratrice (2023)
M. Vincent Rochette	Administrateur (2023)
M. Jonathan Tedeschi	Administrateur (2022)
M. David Marcoux	Administrateur (2023)

Membres sans droit de vote :

M. Yvon Bussièrès	Conseiller municipal, Montcalm-Saint-Sacrement
M. Jean Rousseau	Conseiller municipal, Cap-aux-Diamants

ABSENCE :

AUTRES PRÉSENCES :

M. Denis Bergeron	Conseiller en consultations publiques Service de l'interaction citoyenne
M. Maxime Gravel-Renaud	Attaché politique de M. Bussièrès
M ^{me} Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 12 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

21-04-01	Ouverture de l'assemblée	19 h
21-04-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 05
21-04-03	Fonctionnement du conseil d'administration	19 h 10
	1. Nomination de membres cooptés	
	2. Nomination des nouveaux dirigeants du conseil	
	3. Calendrier des rencontres	
	4. Consultation à venir	
	5. Formation à venir	
	6. Place éphémère	
21-04-04	Trésorerie	19 h 20
	1. Paiement de la secrétaire de rédaction	
	2. États des revenus et des dépenses	
	3. Facture à payer	
21-04-05	Adoption du procès-verbal du 23 mars 2021	20 h
	Adoption et affaires découlant du procès-verbal	
21-04-06	Période d'échange réservée aux conseillers municipaux	20 h 10
21-04-07	Période de questions et commentaires du public	20 h 30
21-04-08	Période des comités de travail du conseil d'administration	20 h 40
	1. Comité Transports et environnement	
	2. Comité Relations avec les citoyens	
	3. Comité Cadre bâti	
	4. Autres suivis	
21-04-09	Correspondance	21 h
	Lettres transmises	
	Communications reçues	
21-04-10	Divers	21 h 10
21-04-11	Levée de l'assemblée	21 h 15

Procès-verbal

21-04-01 Ouverture de l'assemblée

M. Denis Bergeron agit à titre de président jusqu'à la nomination du nouveau président ou de la nouvelle présidente. Il ouvre la réunion qui a quorum à 19 h 05.

21-04-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

SUR PROPOSITION DE M. Thomas Vernes, DUMENT APPUYÉE PAR Mme Lyne Brunelle, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

21-04-03 Fonctionnement du conseil d'administration

1. Nomination de membres cooptés

Tous les membres du conseil de quartier acceptent de procéder à la cooptation de deux nouveaux administrateurs. À noter que M. Marcoux s'est joint à l'assemblée après la nomination des membres cooptés.

RÉSOLUTION 21-CA-13

Concernant la nomination d'administrateurs cooptés au sein du conseil de quartier de Montcalm

Considérant les candidatures conformes de M. Jean-Pierre Bédard et de M. Étienne Morneau comme administrateurs cooptés

SUR PROPOSITION DE M^{me} Lyne Brunelle, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Thomas Vernes, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration nomme M. Jean-Pierre Bédard et M. Étienne Morneau aux postes d'administrateurs cooptés pour le conseil de quartier de Montcalm, leur mandat commençant maintenant et se terminant en avril 2022. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2. Nomination des nouveaux dirigeants du conseil

RÉSOLUTION CA-21-14

Concernant la nomination d'un président d'élection

SUR PROPOSITION DE M. Jean-Pierre Bédard, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{me} Noémie Manseau, IL EST RÉSOLU de nommer M. Denis Bergeron comme président d'élection. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

M. Bergeron explique le rôle de chacun des postes de dirigeants ainsi que la façon de procéder pour la mise en nomination des dirigeants.

RÉSOLUTION 21-CA-15

Concernant le poste de président/e du conseil de quartier de Montcalm

M. Bédard propose M. Tedeschi. M^{me} Brunelle propose M^{me} Manseau. M. Tedeschi cède la place. En l'absence d'autres candidats, M^{me} Noémie Manseau est élue présidente par acclamation.

RÉSOLUTION 21-CA-16

Concernant le poste de trésorier/ère du conseil de quartier de Montcalm

M. Bédard propose M. Vernes. En l'absence d'autres candidats, M. Thomas Vernes est élu trésorier par acclamation.

RÉSOLUTION 21-CA-17

Concernant le poste de secrétaire du conseil de quartier de Montcalm

M. Tedeschi se propose. En l'absence d'autres candidats, M. Jonathan Tedeschi est élu secrétaire par acclamation.

Tous les membres conviennent de nommer un vice-président.

RÉSOLUTION 21-CA-18

Concernant le poste de vice-président du conseil de quartier de Montcalm

M. Vernes propose M. Morneau. M^{me} Leclerc se propose. M^{me} Brunelle propose M. Bédard. Ce dernier refuse ainsi que M. Morneau. En l'absence d'autres candidats, M^{me} Anne-Sophie Leclerc est élue vice-présidente par acclamation.

RÉSOLUTION 21-CA-19

Concernant les signataires des effets bancaires du conseil de quartier de Montcalm

Considérant l'élection du conseil d'administration à l'assemblée générale annuelle du 27 avril 2021;

Considérant que lors de l'assemblée régulière du 25 mai 2021, M^{me} Noémie Manseau est élue présidente, M. Jonathan Tedeschi secrétaire et M. Thomas Vernes trésorier du conseil d'administration du conseil de quartier ;

Considérant que l'article 128 du règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier stipule que les signataires des effets bancaires du conseil de quartier sont le président, le secrétaire ou le trésorier;

SUR PROPOSITION DE M. Thomas Vernes, DUMENT APPUYÉE PAR M. Jean-Pierre Bédard, IL EST RÉSOLU de nommer M^{me} Noémie Manseau, présidente, M. Thomas Vernes, trésorier et M. Jonathan Tedeschi, secrétaire signataires des effets bancaires à compter du 25 mai 2021. Le nom de M. Jean-Philippe Simard doit être retiré de la liste des signataires. *ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.*

3. Calendrier des rencontres

Tous les membres conviennent que les assemblées de l'automne 2021 et de l'hiver 2022 se tiendront comme maintenant le quatrième mardi du mois.

Selon toute vraisemblance, les rencontres reprendront en présentiel à compter de septembre au Centre des loisirs Montcalm.

4. Consultations à venir

- [Révision du PPU Belvédère – 955 Grande Allée](#)

La demande d'opinion relativement à des modifications au PPU Pôles Belvédère pour permettre la construction d'un immeuble mixte au 955 Grande Allée Ouest sera traitée en assemblée spéciale le 1^{er} juin 2021. M^{me} Anne-Sophie Leclerc n'est pas disponible mais tous les autres membres le sont.

M. Bergeron rappelle que le conseil de quartier de Montcalm dispose d'une grille d'acceptabilité sociale qui pourrait être utilisée pour traiter la demande. Il rappelle que lors de l'assemblée spéciale, les membres du conseil d'administration pourront donner droit de parole ou non au public et délibérer à huis clos ou non sur les modifications proposées.

5. Formation à venir

- Nouvelle politique de participation publique

La nouvelle politique est en vigueur depuis le 1^{er} mai. Une formation d'environ 2 heures sera donnée par M^{me} Marie Lagier.

- Fonctionnement des conseils de quartier

Cette formation aura lieu le 7 juin prochain à 19 h et sera donnée par M. Bergeron et par M^{me} Anne Pelletier, conseillère en consultations publiques à la Ville de Québec.

- Autre formation

À l'automne, une autre formation sera offerte pour faire le tour de tout ce qui concerne l'urbanisme et le zonage. D'une durée de 2 heures également.

6. Place éphémère

M. Bédard mentionne que le projet de la Société de développement commercial (SDC) concernant l'aménagement transitoire de l'ancienne station Shell au coin de l'avenue Cartier et du boulevard René-Lévesque est en marche. L'ouverture est prévue pour la fin juin. La place sera reliée à la zone piétonne de l'avenue Cartier qui sera en fonction de juin à octobre, du vendredi au dimanche inclusivement. M. Bédard présente à l'écran le concept retenu.

Quatre membres du conseil de quartier ont participé à une tempête d'idées relativement au projet. Plusieurs bacs de plantations contenant surtout des graminées enjoliveront l'endroit de même qu'une murale réalisée sur l'ancien garage. Des tables de pique-nique et des banquettes seront disposées en différents endroits. Le projet s'élève à 40 ou 50 000 \$. La place sera nommée François Duchesne, à la mémoire d'un ancien dirigeant de la SDC qui a perdu la vie lors des tragiques événements survenus en octobre dernier dans le Vieux-Québec.

D'autres organismes ont manifesté leur intérêt pour le verdissement et l'utilisation des lieux à des fins d'exposition. La décontamination du site n'est pas du ressort du projet mais de celle de Sobeys, le propriétaire actuel ou de la Ville qui compte y installer une station de tramway. L'entreposage des bacs de plantation et du mobilier pourra éventuellement se faire dans l'ancien garage.

Le conseil de quartier pourrait participer financièrement en subventionnant une partie des bacs de plantation. Un projet d'initiatives pourrait être demandé à la Ville à cet effet. M. Bergeron rappelle qu'il faudra déposer le projet très rapidement auprès du conseil de ville, les délais étant serrés. Il mentionne également qu'il existe une [grille d'analyse des projets d'initiatives](#). Après vérification, il semblerait que, selon le point 6 de la grille, le projet d'initiative du conseil ne pourrait être retenu parce que la Ville contribue financièrement au projet de la place éphémère (15 000 \$). Pour s'en assurer le projet du conseil sera quand même soumis à la Ville. M. Bergeron se charge de transmettre à la Ville la résolution ainsi que les détails de projet que lui transmettra M. Bédard. La subvention demandée s'élève à 3 000 \$.

RÉSOLUTION 21-CA-20

Concernant une demande de projet d'initiative de 3 000 \$ pour l'aménagement de bacs de plantation sur la place éphémère François-Duchesne

SUR PROPOSITION DE M^{me} Lyne Brunelle, DÛMENT APPUYÉE PAR M. David Marcoux, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier de Montcalm dépose un projet d'initiative de 3 000 \$ à la Ville de Québec pour l'aménagement de bacs de plantation sur la place éphémère François-Duchesnes à l'angle de l'avenue Cartier et du boulevard René-Lévesque. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

21-04-04 Trésorerie

1. Paiement de la secrétaire de rédaction

RÉSOLUTION 21-CA-21

Concernant le paiement des frais de secrétariat pour la rencontre du 25 mai 2021

SUR PROPOSITION DE M^{me} Lyne Brunelle, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Étienne Morneau, IL EST RÉSOLU de payer la facture de 80 \$ à M^{me} Jocelyne Séguin pour la rédaction du procès-verbal du 25 mai 2021. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2. États des revenus et des dépenses

M. Thomas Vernes mentionne que le solde du compte au 30 avril 2021 est de 1 737,56 \$.

3. Paiement de factures s'il y a lieu

RÉSOLUTION 21-CA-22

Concernant le paiement de l'abonnement du conseil de quartier de Montcalm à MonMontcalm.com

SUR PROPOSITION DE M. Jonathan Tedeschi, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{me} Lyne Brunelle, IL EST RÉSOLU de payer le montant de 333,43 \$ à MonMontcalm.com pour l'abonnement annuel du conseil de quartier. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

M. Bergeron va acheminer la facture à M. Thomas Vernes.

RÉSOLUTION 21-CA-23

Concernant le paiement de la mise à jour de la déclaration de personne morale du conseil de quartier au Registraire des entreprises

SUR PROPOSITION DE M. Étienne Morneau, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{me} Noémie Manseau, IL EST RÉSOLU d'autoriser M. Denis Bergeron à mettre à jour la déclaration de personne morale du conseil de quartier au Registraire des entreprises du Québec et à lui rembourser les frais afférents qui s'élèvent à 36 \$. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

21-04-05 Adoption du procès-verbal du 23 mars 2021

SUR PROPOSITION DE M^{me} Lyne Brunelle, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Jean-Pierre Bédard, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 23 mars 2021 tel que déposé. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

21-04-06 Période d'échange réservée aux conseillers municipaux

M. Yvon Bussières félicite les nouveaux dirigeants du conseil ainsi que les administrateurs qui ont été cooptés.

À sa séance du 25 mai, le conseil d'arrondissement a acquiescé à la [demande](#) du Réseau de transport de la Capitale (RTC). Quatre cases de stationnement sont donc retirées du côté ouest de l'avenue des Érables, à la hauteur du boulevard René-Lévesque, pour créer un arrêt d'autobus et une case de stationnement est retirée du côté est pour sécuriser le virage à droite des autobus.

M. Bussières mentionne que le gros dossier du conseil de quartier sera certainement celui du 955 Grande-Allée qui fait l'objet d'une demande d'opinion de la part du conseil d'arrondissement.

Il termine en rappelant qu'il ne sollicitera pas de huitième mandat aux prochaines élections puisqu'il se retire de la politique municipale.

M. Jean Rousseau félicite également les nouveaux dirigeants et les administrateurs cooptés. Il rappelle que les élus travaillent étroitement avec le conseil de quartier pour faire avancer les dossiers qui les concernent. Il félicite également la SDC pour le choix du nom retenu pour la place éphémère François-Duchesne.

Il poursuit en rappelant que la maison Pollack aura pour vocation de favoriser la diversité culturelle. M. Maurice Pollack qui a fait construire la maison en 1909-1910 a grandement contribué à la vie culturelle de Québec. Les modalités de réfection de l'immeuble et de création de la maison de la diversité culturelle n'ont pas encore été rendues publiques.

Lors de sa dernière séance, le conseil municipal a autorisé le vote par correspondance pour les aînés de 70 ans et plus. Ces derniers pourront s'en prévaloir dès juillet prochain afin de participer aux élections municipales qui auront lieu le 7 novembre prochain.

Une proposition des deux conseillers du quartier qui avait été initialement refusée par le conseil municipal verra finalement le jour, soit une subvention pour l'achat de [bacs de récupération d'eau de pluie](#). Au lieu de 80 \$ l'unité, les résidents de Québec pourront se les procurer au coût de 25 \$. Il faut préalablement s'inscrire avant de prendre possession des bacs lors des deux fins de semaines prévues à cet effet en mai et en juin.

Concernant les travaux en cours au 300 Chemin Sainte-Foy, les [modifications demandées](#) comportaient une redéfinition de la zone ainsi qu'un rehaussement de la hauteur du bâtiment de 13 à 24 mètres. Finalement, suite à la demande d'opinion du conseil de quartier, la hauteur autorisée est fixée à 22 mètres. M. Rousseau n'a pas encore les esquisses du projet mais dès qu'il les aura, il les partagera. Les travaux en cours ont malheureusement conduit à l'abattage de l'un des deux chênes localisés entre les deux maisons.

Concernant les voitures bruyantes, c'est un fléau et le quartier de Montcalm n'est pas le seul à se plaindre. M. Alain Perron, directeur de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou a fourni des données recueillies par le Service de police de la Ville de Québec. Pour la période du 2 au 16 mai, il y a eu sept appels de citoyens et 59 opérations policières impliquant au total une centaine de policiers qui ont déclaré 64 constats d'infraction au code de la sécurité routière (vitesse, permis impayé, équipement non conforme, feu de circulation) et 77 avertissements (pneus usés, phares défectueux, bris de pare-brise) et procédé à 3 saisies de véhicules. Aucune infraction n'a été rapportée en lien avec les voitures bruyantes. Bien que ce soit lassant à la longue, les appels au 311 et 911 demeurent essentiels.

Concernant la rencontre du conseil de quartier avec le Bureau de projet du Réseau structurant de transport en commun (BPRSTC), M. Rousseau n'a reçu aucun suivi et n'est donc pas en mesure de dire quand elle aura lieu.

21-04-07 Période de questions et commentaires du public

Un citoyen voudrait savoir qui au conseil de quartier sera responsable de faire le compte rendu de la rencontre avec le BPRSTC. Aucun nom n'est encore avancé.

Un citoyen mentionne que la [Table citoyenne Littoral Est](#) s'est prononcée contre le projet Laurentia. Plusieurs conseils de quartier ont rejoint ce [groupe Facebook](#) (Maizerets, Vieux-Limoilou, Saint-Roch, Saint-Sauveur, Lairet, Vanier, Cap-Rouge et Saint-Sacrement) mais non le conseil de quartier de Montcalm. Il se demande pourquoi. M. Bédard explique les différentes circonstances qui ont retardé l'implication du conseil de quartier.

M^{me} Manseau souhaiterait recevoir la documentation pour donner suite.

M. Bergeron va contacter le conseil de quartier de Maizerets à ce sujet parce qu'il chapeaute la table. Le point sera à l'ordre du jour de la prochaine rencontre régulière.

Un citoyen se demande pourquoi le BPRSTC n'a pas encore contacté le conseil de quartier compte tenu des nombreux impacts du projet sur le quartier, (expropriations, abattage d'arbres, sorties du tramway, traverses, etc.). Il s'explique mal le silence et l'absence de présentations du BPRSTC auprès du public. À la suite de l'intervention de M. Rousseau, M. Bédard précise qu'il a obtenu du BPRSTC les informations à l'effet que, avec le tunnel court, les rues Turnbull, Salaberry, Cartier et des Érables demeureront traversables en tout temps autant pour les automobiles, les cyclistes et les piétons parce que la chaussée sera surélevée jusqu'au niveau des rails de manière à pouvoir les traverser. La rue Bourlamaque ne pourra pas quant à elle être traversée.

Concernant les statistiques sur les arbres du quartier, M. Bussièrès a fait une demande pour connaître la proportion d'arbres à abattre et à planter. Il attend le résultat prochainement.

21-04-08 Période des comités de travail du conseil d'administration

M. Bédard explique les fonctions des comités qui ont été créés pour supporter la [Vision Montcalm](#) mise de l'avant en 2014. Les [rapports annuels](#) du conseil de quartier donne une très bonne idée des activités passées des comités. M. Bédard invite les nouveaux membres à joindre l'un ou l'autre des comités selon leurs intérêts. Le point sera à l'ordre du jour de la prochaine assemblée régulière.

1. Comité Transports et environnement : circulation, environnement, transport et verdissement

M^{me} Noémie Manseau est la seule membre sur le comité pour le moment.

2. Comité Relations avec les citoyens : gouvernance, loisirs, citoyens, mixité, participation et communication

Ce comité est inactif depuis quelques temps.

3. Comité Cadre bâti : services, commerces, cadre bâti, patrimoine, arts et densification

M. Bédard et M. Vernes sont sur ce comité. Le comité a mis en place la grille d'acceptabilité sociale et travaille actuellement à la création d'un répertoire des percées visuelles du quartier ainsi que sur le projet de la place François-Duchesne.

4. Concours photo

5. Autres suivis

21-04-09 Correspondance Lettres transmises

Communications reçues

M. Bergeron n'a pas eu le temps de faire la liste des communications reçues.

Il va transmettre l'offre de collaboration de M. Mackey aux membres du conseil d'administration. Le point pourrait être à l'ordre du jour de la prochaine réunion régulière.

M. Bédard a relayé récemment aux membres du conseil d'administration une invitation de la députée de Taschereau, M^{me} Catherine Dorion à participer à une action citoyenne visant à contester le projet du 3e lien. L'action aura lieu le vendredi 28 mai à 9 h à l'îlot Fleurie et prendra la forme d'un point de presse auquel les médias seront conviés. Seulement une quarantaine de personnes pourront être présentes en raison des conditions sanitaires La députée et quelques personnes présentes prendront la parole.

Tous les membres sont en faveur de la participation du conseil de quartier de Montcalm sauf un membre qui s'abstient. M. Vernes est intéressé à prendre part à l'événement.

RÉSOLUTION 21-CA-24

Concernant une invitation de M^{me} Catherine Dorion à participer à une mobilisation citoyenne contre le 3^e lien

SUR PROPOSITION DE M. Étienne Morneau, DUMENT APPUYÉE PAR M^{me} Noémie Manseau, IL EST RÉSOLU de désigner M. Thomas Vernes comme représentant du conseil de quartier de Montcalm à un point de presse de mobilisation citoyenne contre le 3^e lien qui aura lieu le 28 mai 2021 à l'îlot Fleurie. ADOPTÉE À LA MAJORITÉ. M. Jean-Pierre Bédard s'est abstenu.

21-04-10 Divers

M^{me} Manseau suggère une rencontre de travail concernant la demande d'opinion portant sur les modifications proposées au PPU Pôle Belvédère pour le projet du 955, Grande Allée. Tous manifestent leur intérêt à participer. M. Bédard va organiser une session zoom pour lundi le 31 mai à 19 h. Il sera également question de la grille d'acceptabilité sociale.

M^{me} Lebel suggère aux membres de consulter la [séance d'information](#) du 12 mai s'ils ne l'ont pas déjà fait et de marcher dans le secteur en tenant compte des modifications proposées pour se faire une bonne idée du projet. Elle souhaiterait savoir à qui s'adresser pour savoir s'il y a eu des modifications au zonage lors de la construction de l'Industrielle Alliance.

21-04-11 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève l'assemblée à 21 h 15.
L'assemblée spéciale aura lieu le mardi 1^{er} juin 2021.

Mme Noémie Manseau

Président

M. Jonathan Tedeschi

Secrétaire